

LE LYCÉE HOCHÉ



Le lycée de Versailles a une superficie de 54,422 mètres carrés, dont 10,297 sont occupés par les bâtiments, et 44,125 par les jardins et par les cours; pour la superficie totale, il tient le troisième rang dans la liste des lycées de France — en laissant de côté les deux petits collèges de Talence (Gironde), et de Saint-Rambert (Rhône), — et pour la superficie bâtie, il est le second. Il se compose de deux corps de bâtiments bien distincts, le grand lycée et le petit collège.

I

Le grand lycée a été construit sous le règne de Louis XV. La douce et résignée Marie Leczinska, qui se consolait dans la dévotion et dans la charité de l'abandon où la laissait Louis XV, décida la fondation à Versailles d'un couvent d'Ursulines, congrégation qui avait pour principal objet l'éducation des jeunes filles; l'architecte Mique fut chargé de ce travail dont il soumit les plans à la reine en 1767. Louis XV accorda pour la construction le château et une partie du domaine de Clagny. Le château fastueux que Louis XIV avait fait construire pour M^{me} de Montespan avait été délaissé par les héritiers de l'altière favorite; il fut démoli, et les matériaux servirent en partie à la construction du nouveau couvent. Le choix des matériaux anciens fut-il toujours judicieux? ou ces matériaux même n'offraient-ils

pas suffisamment de force de résistance aux intempéries des saisons? toujours est-il que sur bien des points la pierre s'émiette et qu'il faut encore, par de fréquentes restaurations de détails, maintenir le tout. L'édifice était terminé en 1772, quatre ans après la mort de la reine. Le roi alla visiter solennellement le couvent le 29 septembre 1772, et le lendemain 30 septembre, les religieuses Ursulines prenaient possession de la maison: elles devaient y rester juste vingt ans. Le 30 septembre 1792, elles quittaient le couvent devenu propriété nationale.

Sous la Révolution, l'ancien couvent échappa au sort commun de bien des propriétés nationales, qui furent vendues en bloc ou dépecées. Confié tout d'abord à la garde du jardinier, il servit en plusieurs circonstances de lieu de réunion, en 1793, au club des Droits de l'homme qui tint quelques-unes de ses séances dans la chapelle et qui donna un de ses banquets dans son long corridor; il fut à deux époques, mais pour peu de temps, converti en hôpital militaire en 1794 et en 1800; enfin, un arrêté des Consuls, le 1^{er} vendémiaire an XII, 22 septembre 1803, le rendit à une partie de sa première destination, en y instituant un lycée. Le décret de vendémiaire décidait qu'aux écoles centrales créées par le Directoire dans chaque département seraient substitués des lycées, et que l'École centrale de Versailles établie dans l'ancien collège d'Orléans serait transférée dans l'ancien couvent des Ursulines; mais ce décret resta presque lettre morte jusqu'en 1807. C'est durant la belle campagne de Prusse, deux mois après la victoire d'Iéna et de son camp de Posen, le 15 décembre 1806, que Napoléon I^{er} fonda véritablement le lycée de Versailles. L'inauguration solennelle eut lieu le 1^{er} mai 1807. En octobre 1888, un décret rendu sur les instances du député M. H. Maze (ancien professeur d'histoire au lycée, de 1867 à 1870 et de 1871 à 1875), donnait au lycée le nom d'un des plus illustres enfants de notre ville: le lycée de Versailles s'appela le lycée Hoche.

II

La partie la mieux conservée de l'ancien couvent est la Chapelle; c'est aussi celle qui s'offre tout d'abord à l'œil du passant et aux pas du visiteur. Elle fait face à une belle porte de fer forgé, qui, pour être d'une époque récente, n'en a pas moins un aspect monumental. On accède à la Chapelle par une large avenue, couverte d'arbres et de fleurs,



VERSAILLES ILLUSTRÉ

aumônier du lycée, décédé le 24 mai 1836; du même côté est l'inscription consacrée à l'abbé Manguin, qui fut aumônier du lycée de 1858 à 1893; à droite est le marbre placé en souvenir du général de Lavrande et des anciens élèves morts en Crimée; à côté se lisent sur un second marbre les inscriptions suivantes :

Propter fratres nostros

Moriamur in virtute.

G ^{al} ABEL DOUAI.	
C ^{es} CLICQUOT DE MENTQUE.	
C ^{es} PAVET DE COURTEILLE.	
MANGON DE LALANDE.	
AMAT.	BÉNIGUE.
BORDES.	BOUCHÉ.
BOYER.	BRAHAUT.
COQUELET.	GODART.
GUYOT.	LACAILLE.
LEFAIVRE.	LESCOT.
LESUR.	LOMON.

Defuncti adhuc loquuntur (Ad. Heb.)

1870 — 1871

Ces inscriptions ont été le pieux hommage de reconnaissance et d'affection de l'Association amicale des anciens élèves du lycée de Versailles.

autrefois une cour, qui fut convertie en jardin sous le provisorat de M. Théry. Un large perron de huit marches, qui vient d'être entièrement refait, forme le seuil. L'édifice d'un très bel effet affecte la forme d'une croix grecque. Le portail est composé de quatre colonnes cannelées d'ordre ionique, qui supportent un fronton triangulaire décoré de bas-reliefs représentant la Foi, l'Espérance et la Charité. Un autre bas-relief sculpté sous le péristyle et audessus même de la porte d'entrée nous montre une jeune femme tenant sur les bras un enfant qu'elle semble présenter à une étrangère, tandis que d'autres enfants se pressent autour d'elle, allusion évidente à la double pensée de charité et d'éducation qui inspira la fondatrice de la maison. Deux grandes statues, saint Augustin et saint Jean Chrysostome, se dressent à droite et à gauche du portail; ces statues n'offrent rien de remarquable; il en est de même des deux médaillons placés à côté, dans deux niches, et destinés à remplacer les N de l'Empire et les L entrelacés de la Restauration: ces médaillons ont été posés sous l'administration de M. Théry.

L'intérieur de la Chapelle est orné de vingt-six colonnes, qui, comme les colonnes extérieures, sont d'ordre ionique. Une série de bas-reliefs représente l'histoire de la Vierge, dont l'Assomption est peinte au dôme. Les sculptures sont l'œuvre de Deschamps, la peinture est de Briard. Les religieuses et leurs élèves pensionnaires assistaient aux offices religieux dans deux rotondes disposées autour du grand autel; ces rotondes ont été fermées à l'intérieur de la Chapelle, et elles servent actuellement de réfectoires. Diverses inscriptions rappellent des noms et des souvenirs chers au lycée. Une première inscription à gauche rappelle le souvenir de l'abbé Quinton,



De chaque côté de la Chapelle se développent en demi-cercle les locaux affectés à l'administration ; à gauche, le secrétariat, les cabinets du Censeur et du Proviseur ; à droite, les bureaux de l'Economat, une annexe de l'infirmerie ; au-dessus, à gauche et à droite les appartements du Proviseur et du Censeur. Un vaste couloir de 30 mètres conduit de chaque côté à l'intérieur, où se trouvent les classes et les études. L'ensemble forme un vaste parallélogramme desservi dans le sens de l'est à l'ouest par deux longues galeries parallèles, dont l'une à 120 mètres de longueur, et l'autre 170. Quatre corridors perpendiculaires à ces galeries et d'une longueur de 22 mètres les relient. Les voûtes et les corridors sont à peu près les seuls vestiges de l'ancien couvent : les vastes dortoirs ont remplacé les étroites cellules, et il faudrait toute la perspicacité de M. de Nolhac pour restaurer l'ancien édifice, tel qu'il était à la veille de la Révolution. Une des particularités du nouveau bâtiment est son jardin botanique, planté au milieu même de ce carré de classes et d'études, et fort bien entretenu

sous la surveillance des professeurs des sciences naturelles. Le premier couloir de 120 mètres sert de promenoir aux professeurs qui attendent l'heure des classes ; les couloirs perpendiculaires sont affectés aux classes ; le couloir du fond dessert les études et donne accès aux dortoirs. Une de nos gravures représente l'entrée d'un de ces dortoirs : sur une des marches est le tambour, le père Comtois, un des plus vieux serviteurs de cette maison.

Bien que le lycée ait hérité de deux maisons d'éducation, le couvent des Ursulines et le collège d'Orléans, il ne possède dans sa bibliothèque et dans ses collections que bien peu de souvenirs de cette double

origine. La bibliothèque n'offre aucun livre rare ; tout au plus, un vieux règlement de l'ancien collège d'Orléans, règlement qui ferait sourire les élèves d'aujourd'hui, trop portés à oublier que c'est à cette forte discipline du passé que se sont formés les hommes de 89, comme c'est à la discipline des lycées de Napoléon I^{er} que s'est formée la génération de 1830. Le cabinet d'histoire naturelle est plus riche ; entre autres curiosités, il renferme une peau humaine, tout entière, si bien tannée et si bien conservée que

les ongles et les cheveux sont encore adhérents ; il possède aussi le crâne de Dubosq, l'assassin du courrier de Lyon ; mais ce qui a plus de valeur est une très belle collection de coquilles, provenant, avec quelques instruments de physique, de l'ancien cabinet royal ; on dit même que dans une visite que le duc et la duchesse d'Angoulême firent au lycée en 1829, le duc reconnut, comme ayant servi à son instruction et à celle du duc de Berry son frère, quelques-uns des objets qui ornent nos salles de physique.

Le lycée repose sur de solides fondations. Mal-

heureusement l'aération du sous-sol est insuffisante, et elle ne permet même pas d'utiliser comme caves cet ensemble de voies souterraines qui reproduisent à peu près la même disposition que le dessus. On s'en est servi sous la Révolution en guise de magasins ; depuis, on les a utilisées pour divers usages, dépôts de bois, de charbon, etc.

Le petit lycée est de création récente. On avait eu d'abord l'idée de prolonger l'aile ouest du lycée, et de construire sur le même plan que l'ancien un nouveau bâtiment, avec un jardin, une cour et une entrée particulière par la rue Richaud. C'est ainsi que le second couloir, celui du fond, fut prolongé de



50 mètres. Le pavillon fut construit en 1858; mais il devint bientôt insuffisant, et en 1860, le proviseur, M. Baric, proposa la construction d'un nouveau lycée complètement indépendant du premier. On se flattait de l'espoir que le prince impérial, fils de Napoléon III, viendrait faire ses premières études au lycée de Versailles. Les plans de l'architecte M. A. Petit furent acceptés, et en 1864 eut lieu l'inauguration solennelle de ce second lycée. Il a été construit sur le terrain qu'occupait un vaste jardin potager. L'architecture en est simple, de bon goût, bien appropriée à la destination des bâtiments. Une serre très belle, véritable jardin d'hiver, dessert le parloir et offre, en toute saison, de la verdure et des fleurs aux yeux ravis des élèves et des visiteurs.

III

Nous ajouterons, pour terminer cette notice consacrée exclusivement aux bâtiments, que toutes les diverses administrations qui se sont succédé au lycée ou à la tête de la municipalité de Versailles ont montré une sollicitude égale pour conserver en bon état et améliorer un lycée dont la ville de Versailles peut être fière à bon droit. Parmi les proviseurs qui ont le mieux mérité, il convient de citer tout d'abord le premier en date, M. Thiébault, père du général baron Thiébault, il mourut d'ailleurs l'année même de son installation, et de mettre à part M. Théry qui a été d'abord élève, puis professeur, et enfin pendant 13 ans, de 1831 à 1844, proviseur du lycée. On lui doit les plus importantes restaurations, celles de la porte d'entrée, du

jardin, de la chapelle, et l'acquisition en 1840, d'un beau portrait de Marie Leczinska, œuvre de Nattier. Ce tableau, don de Louis-Philippe, qui ornait le parloir, a été transféré dans le salon du Proviseur depuis plusieurs années. La municipalité actuelle s'est aussi signalée d'une façon toute particulière. L'importance des sommes affectées aux travaux exécutés au lycée dans les dix dernières années s'élève à un million, dont moitié à la charge de la ville, moitié à la charge de l'Etat. La dernière subvention, faite dans ces conditions, de 456,856 francs, a été votée le 9 août 1894, par le conseil municipal sous la présidence du maire M. Ed. Lefebvre. Il suffit, pour justifier ces sacrifices de l'Etat et de la ville, de parcourir le bulletin que publie l'Association amicale des anciens élèves du lycée. Cette Association, qui a été fondée en 1851 et qui a été reconnue d'utilité publique en 1868, publie tous les ans son bulletin; nous y voyons la place importante qu'occupent dans le monde politique, administratif et judiciaire, dans les lettres et dans les sciences, comme dans le commerce et dans l'industrie, les anciens élèves sortis du lycée. Pour les générations plus jeunes, il suffit aussi de lire dans le nouveau parloir du lycée, les longues listes des élèves reçus à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole de Saint-Cyr. Dans ces vingt dernières années, 312 élèves sont sortis du lycée de Versailles pour entrer directement dans ces deux grandes écoles: 125 à l'Ecole polytechnique, 187 à Saint-Cyr.

G. DHOMBRES.



Illustrations de C. Didier.

1847

1897

